



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 29 MARS 2023

DÉLIBÉRATION
N° 2023-03-DEL-183

OBJET :
PETITE ENFANCE –
SIGNATURE DES
CONVENTIONS
D'OBJECTIFS ET DE
FINANCEMENT POUR
LES STRUCTURES
MULTI-ACCUEILS
DAME PERRETTE ET
PIROUETTE

RAPPORTEUR :
Mme LEFUEL-DUVAL

NOMBRE DE
CONSEILLERS EN
EXERCICE : 33

PRESENTS/
REPRESENTES : 33

VOTANTS : 33

Le 29 mars 2023 à 19h00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 23 mars 2023.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Françoise POIRRIER

PRÉSENTS :

Monsieur Cédric AOUN, Monsieur Pascal GILLES, Madame Catherine EVANO, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Fabien TANTI, Madame Valérie LENORMAND, Monsieur Julien SAUVÉ, Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Monsieur Christophe MARGAT, Madame Christèle DIDIERJEAN, Madame Amandine BENOIST, Madame Frédérique MAHER, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Anne LAPORTE, Madame Elisabeth RAMOS-DUARTE-LESSERTEUR, Madame Line WENZEL, Madame Souad BENDJEDDOU, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Monsieur Jonas MAURY, Madame Melody SENAT, Madame Fabienne TANTI.

ONT DONNÉ POUVOIR :

Madame Valérie LEFUEL-DUVAL à Madame Catherine EVANO,
Monsieur Hakan KARACIGER à Monsieur Philippe DA-RIN,
Madame Christèle DIDIERJEAN à Monsieur Gil GOMES,
Monsieur Marc FONTAINE à Madame Amandine BENOIST,
Madame Paméla BUQUET-MAIRE à Monsieur Florent BEQUIGNON,
Monsieur Hassan AHSSAKOU à Madame Sophie KERIGNARD,
Monsieur Fernando MENDES à Madame Bérengère VOILLOT,

EXCUSÉ(S) :

...

ABSENT(S) :

...



OBJET : PETITE ENFANCE – SIGNATURE DES CONVENTIONS D’OBJECTIFS ET DE FINANACEMENT CONCLUES AVEC LA CAISSE D’ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LES STRUCTURES MULTI-ACCUEILS DAME-PERRETTE ET PIROUETTE

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l’avis de la Commission Finances et ressources humaines dans sa séance du 23 mars 2023,

CONSIDÉRANT que les Caisses d’allocations familiales contribuent au renforcement des liens familiaux, à l’amélioration de la qualité de vie des familles et à l’épanouissement de l’enfant,

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la formalisation des relations avec ses partenaires, la Caisse d’allocations familiales des Yvelines propose la signature de conventions d’objectifs et de financement pour la prestation de service unique (PSU) pour les structures multi-accueils Dame-Perrette et Pirouette.

CONSIDÉRANT que la Caisse d’allocations familiales des Yvelines sollicite la Commune de Triel sur Seine pour la signature de nouvelles conventions couvrant une période de quatre ans de 2023 à 2026 pour la PSU.

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur en ses explications et en avoir délibéré **à l’unanimité**,

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : DE CONCLURE les conventions d’objectifs et de financement pour la prestation de service unique (PSU) pour les structures multi-accueils Dame-Perrette et Pirouette couvrant une période de quatre ans de 2023 à 2026 entre la Commune de Triel-sur-Seine et la Caisse d’allocations familiales des Yvelines.

ARTICLE 2 : CHARGE Monsieur le Maire, ou son représentant, de signer ces deux conventions ainsi que tout document ou acte y afférent.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,
Pour extrait conforme.

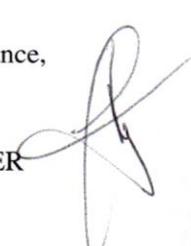
Le Maire,

Cédric AOUN



La secrétaire de séance,

Françoise POIRRIER



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci est susceptible de faire l’objet d’un recours administratif préalable devant le Maire, ou d’un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles dans les deux mois suivant sa transmission aux services de l’État (préfecture) et à compter de sa notification, de son affichage ou de sa publication. Tribunal administratif de Versailles : 56 avenue de Saint-Cloud 78011 Versailles - Accueil : 01 39 20 54 00 - Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr - <https://www.telerecours.fr/>

Recours de réception en préfecture
078-217806249-20230329-2023-03-DEL-183-DE
Date de réception préfecture : 11/04/2023